



## DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**  
 Nombre de membres présents : **27**  
 Nombre de votants : **32**  
 Date de convocation : **22/03/2018**

L'an **Deux Mille DIX-HUIT** le 29 Mars, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président de séance.

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2017  
 BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) - TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOSSINE (Camélas) - CHEREZ (Castelnou) – PUJOL, CRUCQ (Fourques) - TOURNE (Llauro) - PUIG (Sainte Colombe) - FERRER (Terrats) - GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, RUIZ BERNADAC, BOURRAT, RAYNAL, FERRER, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD, ALBERT, COUSSOLLE (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

P.MAURAN (Montauriol) à R.TOURNE  
 C.VILA (Oms) à G.CHINAUD  
 R.PEREZ (Thuir) à B.BATALLER-SICRE  
 T.VOISIN (Thuir) à S.RAYNAL  
 G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Certifié exécutoire

Absent:

A.DOUTRES (Caixas)  
 R.NOURY (Saint Jean Lasseille)  
 P.BELLEGARDE (Passa)  
 N.MON (Thuir)  
 P.MAURY (Thuir)  
 Monsieur René OLIVE a quitté la salle.

Publié ou Notifié

le

**Madame Nadine CRUCQ** est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

26/2018

**AFFECTATION DES RESULTATS 2017 BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

Code INSEE : 66210	COMPTES ADMINISTRATIFS	Département : PYRENEES ORIENTALES
Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES - BUDGET EAU POTABLE	Année 2017 Page n°2	Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR
		Date d'Édition : 29/03/2018

Nombre de membres en exercice : 38
Nombre de membres présents : 27
Nombre de suffrages exprimés : 32
VOTES : Contre - Pour 32 Abstentions -
Date de convocation : 22/03/2018

**DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 29 Mars 2018 à 17h30

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par le Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B</b>	<b>2 736 698,24</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses	946 960,52
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	1 789 737,72
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>567 248,72</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses	595 973,59
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	28 724,87
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	10 651,36
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F+G)</b>	<b>577 900,08</b>

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

<b>Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)</b>	<b>577 900,08</b>
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	-
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	2 158 798,16
Report excédentaire en fonctionnement (FD 002)	-

Ont signé au registre des délibérations : les conseillers communautaires présents et représentés



Pour expédition conforme,  
P/LE PRESIDENT,

Réception par le préfet : 04/04/2018